



COMMUNIQUE DE L'USP du 15 juin 2021

### **Ni surveiller, ni punir les soignants bien traitants**

Depuis les grèves de 2018 et la crise sanitaire de la Covid-19, un certain nombre de professionnels, grévistes et lanceurs d'alerte, syndiqués ou non, quel que soit leur statut, subissent de graves représailles de la part de leur direction hospitalière : empêchement à travailler dans le quotidien, conseil de discipline, mutation imposée, plaintes en justice.

L'USP dénonce cette attaque faite aux personnes dont la priorité est de défendre la qualité des soins et les droits des patients. Il est inadmissible de vouloir faire taire de la sorte ceux qui osent dénoncer les décisions ineptes des gouvernants.

Le président de la République et son gouvernement montrent tous les jours leur mépris pour les corps intermédiaires.

L'USP ne laissera pas ainsi bafouer l'indépendance professionnelle et la liberté d'expression des lanceurs d'alerte, dont la légitimité est de salut public et inscrite dans la loi.

Delphine Glachant, présidente